



COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE

JEUDI 29 MARS 2018

Accueil par M. Jean-Louis Pivard, Président de GROUPAMA Rhône-Alpes-Auvergne

Il exprime sa grande satisfaction d'accueillir le mouvement sportif auquel il est très attaché. Il présente l'entreprise Groupama Rhône-Alpes Auvergne dont l'organisation est calquée sur la même logique que les fédérations, avec échelon national, régional et départemental. Groupama est le 1^{er} assureur des collectivités et est également là pour de très nombreuses associations, développant une politique forte de partenariat avec le monde sportif et ce du niveau national au niveau local avec les clubs. Il souhaite à tous une très bonne AG.

Ouverture de l'Assemblée Générale à 19 heures, le quorum étant atteint, le Président Jean-Claude Jouanno remercie les 48 comités actuellement présents.

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 février 2017

Aucune remarque n'étant à noter, le Secrétaire Général soumet au vote le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 février 2017.

CONTRE ⇒ 0

ABSTENTION ⇒ 0

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 février 2017 est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral du Président

Le Président remercie M. Frédéric Fournet (DDCS) de sa présence et excuse M. David Kimelfeld (président de la Métropole de Lyon) et M. Christophe Guilloteau (président du Conseil Départemental) retenus par d'autres obligations. Il remercie également le Président, M. Jean-Louis Pivard, pour son accueil et exprime sa satisfaction de voir, dans la salle, Franck Rataj accompagné de 3 collaborateurs de Groupama.

Aujourd'hui, il est important, quand on assume la présidence d'un comité olympique de dire les choses telles qu'elles sont et il est donc très content de la présence du directeur délégué de la cohésion sociale, représentant le ministère des sports pour dire qu'il y a une vague de protestations qui part de tous les coins de France, pour essayer de comprendre, quand on a la chance d'avoir les Jeux Olympiques 2024, pourquoi le CNDS (Centre National du Développement du Sport) que nous avons qualifié de "Comité National Détruisant le Sport" subit un tel traitement. Les courriers qui sont partis font état de colère, d'émoi, de stupéfaction, de consternation, d'irresponsabilité, d'intolérance, de contre-productivité, de découragement, d'inquiétude, de mécontentement...

La ministre des sports, Mme Laura Flessel, souhaiterait 3 millions d'adhérents supplémentaires dans le sport, alors pourquoi cette coupe sombre des dotations du CNDS qui passe de 258 millions d'euros en 2017 à 109 millions d'euros pour 2018 ? La note de répartition et des orientations des subventions de la part territoriale du CNDS sonne le glas des structures régionales et départementales en excluant le financement de la formation des dirigeants bénévoles moteurs de la structuration du mouvement associatif.

C'est donc un document, signé par tous les comités départementaux, qui est adressé à M. Denis Masseglia, président du CNOSF, ainsi qu'à Mme Laura Flessel mais également à Mme Arielle Piazza, présidente du conseil d'administration du CNDS.

Se couper de la base du mouvement structurant les sportifs, les bénévoles, est une erreur fondamentale. Nous en sommes persuadés et connaissons vos craintes, si nous continuons dans cette voie, la structuration disparaîtra.

Cela fait 3 ou 4 ans que les baisses des subventions nous alertent mais aujourd'hui nous avons atteint un niveau dramatique, la disparition de certains comités départementaux en atteste.

Nous allons accueillir les JO, alors pourquoi ce fléchage ? Nous savons que l'on joue de plus en plus, les gains de la française des jeux augmentent, le reversement pour le CNDS devrait être plus important.

Il semble fondamental que le Président du Comité Olympique et Sportif Rhône - Métropole de Lyon, rappelle que nous nous battons en espérant réussir à avoir des ajustements.

Nous avons même reçu une notice pour faire grève, des CDOS ne fonctionnent plus, il y a un blocage total.

Nous avons la chance, dans ce territoire, d'avoir des gens compétents et responsables, pour trouver un accord avant de "poser les valises" car dans le monde des sportifs nous sommes tous des gens résilients, nous savons résister parfois à des vents contraires, nous sommes capables d'assumer nos responsabilités. Toutes les institutions (le ministère des sports, la cohésion sociale, l'éducation nationale, la politique des villes, etc...) nous demandent des actions que vous réalisez tous et avec enthousiasme même dans les difficultés, si on coupe notre façon d'être et nos souhaits c'est-à-dire des gens qui sont dans l'excellence, le respect et l'amitié, le monde associatif va disparaître.

Des personnes pensent, agissent et font le maximum pour que notre société se retrouve dans ces valeurs, dans ces temps un peu troubles. Pour diriger des comités et des licenciés, vous êtes également capables de raisonner, de comprendre, d'analyser, d'entreprendre, d'être modestement des "petits chefs d'entreprise" et donc d'aller dans cette même direction. Nous sommes des gens de terrain, nous assumons, jour et nuit, notre passion au service des autres. Dans l'intérêt général, il ne faut pas que le ministère se trompe de cible. Jean-Claude Jouanno termine son propos en remerciant l'assemblée pour son écoute.

3. Rapport d'activité de l'exercice 2017 par le Secrétaire Général

Ce rapport est présenté sous forme de reportage photographique, le Secrétaire Général commentant les images qui présentent l'activité du CDOS RML depuis la dernière assemblée générale. Le Secrétaire Général tient à remercier devant cette assemblée, les membres et chargés de mission du comité de direction qui ont œuvré dans cette 1^{ère} année de nouvelle mandature.

Les 24 avril, 15 mai et 19 juin 2017, 3 journées de portes ouvertes CDOS RML Formation professionnelle, où de futurs éducateurs ont pu se renseigner sur les différentes formations concernant les métiers du sport.

Le 17 juin 2017, XIII^{èmes} Etats Généraux des Présidents de Comité, cette matinée avait pour thème l'accès au sport de haut niveau. Des intervenants de qualité : Mmes Nabeth et Brot (escrime), MM Daquin (volley ball), Baud (aviron) et Manaudou (natation). A noter la présence de Camille Nabeth escrimeuse plusieurs fois titrée au niveau mondial.

Le 24 juin 2017, "Cerisaie en sport", manifestation qui s'est déroulée sous le soleil, au parc de la Cerisaie, plus de 2 000 personnes ont assisté et participé à cette journée olympique (le stand du CDOS n'a pas désempli de la journée).

Le 2 septembre 2017, "FAITES DU SPORT HANDI !" malgré le froid et les averses, cette 6^{ème} édition a été un réel succès avec de nouvelles activités en démonstration et un madison géant dans la diagonale de la place Bellecour.

Le 12 novembre 2017, "Lyon in the move", organisé par la métropole avec le progrès cette soirée avait comme objectif de mettre en lumière les jeunes dans 4 domaines différents. Concernant le sport nous étions partenaire et nous avons présenté un parrain Franck Solforosi (aviron) et 2 jeunes espoirs Camille Nabeth (escrimeuse) et Maxime Nallet (athlète en lancers).

Le 12 novembre 2017, "Rhône d'Or", un représentant du CDOS RML a remis le trophée Handisport à Franck Dogliani, président du Cyclo Tandémiste Formidable de Cercié en Beaujolais.

Le 11 Décembre 2017, 61^{ème} Dîner de Gala, une soirée magique au Cirque Imagine à Vaulx en Velin qui a enchanté les spectateurs. Quelques images pour rappeler des souvenirs aux présents et peut-être donner l'envie à ceux qui n'ont pas pu participer cette année. Nos parrains et marraines Djenna Laraoui jeune gymnaste de talent, Flavie Balandras espoir du roller catégorie course et Maxime Nallet prometteur dans les lancers notamment du disque ; 4 nouveaux académiciens "Rhôn'Olympic" France Valente du judo et Gérard Rivoire de la savate Boxe Française et "Rhôn'Olympien" Martine Ubaldi-Claret de la natation et Franck Solforosi de l'aviron ; hommage à l'un de nos dirigeants Georges Labrosse du Baseball/Softball, trésorier du CDOS RML.

Le 8 février 2018, les lauriers 2017 magnifiquement accueillis par la ville de Grigny, 216 sportifs et sportives dont 9 champions du monde, 40 dirigeants bénévoles mis à l'honneur ; les parrains Chaële Mekki et Lucas Rigard ; démonstrations de kata par le Judo Club de Grigny et de Street Dance par le Rillieux Danse Club ; le CNOSF par l'intermédiaire de Jean-Claude Jouanno et Jean-Pierre Roger, ont remis à M. le Maire de Grigny

la plaque de "Ville Active et Sportive" ; les lauriers d'Or, d'Argent et de Bronze pour les sportifs et sportives et pour les dirigeants bénévoles.

Du 8 au 11 février 2018, Salon des Loisirs d'Eau, EUREXPO, le nouvel organisateur de cette manifestation a laissé une grande place aux sports nautiques.

Le 3 mars 2018, "Croix-Rousse Street Golf", 1^{ère} manifestation en France pour une pratique de golf de rue.

CNDS 2017

Le 13 mars 2017, à la maison du judo, lancement de la campagne CNDS 2017.

Les 21 et 23 mars 2017, formation E-subvention avec les présidents de comité

374 dossiers reçus (50 dossiers de moins qu'en 2016) ; 319 dossiers Clubs & 55 dossiers Comités ; 30 réunions DDCCS/COMITE/CDOS RML ; les bilans chiffrés seront faits lors du lancement de la campagne 2018.

Les Colloques 2017/2018

- 13 avril 2017, "La plateforme Sport Santé" dans les locaux de l'OSL de Lyon

- 23 novembre 2017, "Des solutions pour résoudre des conflits humains ou juridiques au sein d'une association sportive" dans les locaux de l'OSL de Lyon

Nous avons organisé 2 colloques, le 3^{ème} prévu ayant été repoussé au mois de juin, le thème portant sur la réforme du code du travail appliquée aux associations, les décrets et ordonnances n'étant pas encore publiés au 1^{er} février 2018.

85% de présence dans les AG des Comités Sportifs - 10 Comités de Direction - 197 Réunions de travail soit 84 000 heures de bénévolat.

Le Secrétaire Général du Comité Départemental Olympique et Sportif du Rhône - Métropole de Lyon demande les votes du rapport moral et du rapport d'activité mais auparavant, il précise que le siège du CDOS RML ainsi que celui des comités logés à l'Espace Des Sports situé 8 bis rue Louis Thévenet Lyon 4 vont être transférés 28 rue Julien Lyon 3 au cours de ce 1^{er} semestre 2018.

Pas de remarque particulière concernant le rapport moral et le rapport d'activité.

CONTRE ⇒ 0

ABSTENTION ⇒ 0

Le rapport moral et le rapport d'activité de l'exercice 2017 sont adoptés à l'unanimité.

4. Rapport financier de l'exercice 2017 par le Trésorier - Graphiques en annexe 1

La présentation des comptes est faite sous forme de graphiques que vous trouverez en annexe 1 jointe à ce compte-rendu. Le compte de résultat vous a été donné dans l'enveloppe remise à votre arrivée.

Les comptes de l'exercice 2017 ont été impactés par la fin l'activité de formation avec un dernier module qui s'est achevé sur le premier semestre de l'exercice.

La répartition des ressources de l'exercice et surtout du poste subvention dont l'évolution sur cet exercice par rapport à l'exercice précédent s'explique notamment par de nouvelles subventions d'un montant de 60 000€ attribuées pour le projet "Plateforme Sport Santé" par le CNDS à hauteur de 20 000€ et l'ARS (Agence Régionale de Santé) à hauteur de 40 000€ ; le montant des autres subventions obtenues s'élève à 56 300€ contre 63 000€ au titre de l'exercice précédent.

Notons également la hausse de la collecte de taxe d'apprentissage, au profit de l'activité formation, qui passe de 78 680€ à 114 340€.

Le montant total des produits de fonctionnement (hors formation) s'élève à 195 765€ (172 621€ en 2016), celui des charges est de 209 775€ (167 020€ en 2016).

Le résultat de l'exercice 2017 (Fonctionnement + Formation) présente un déficit de 6 714€ du principalement à la baisse des subventions de la Métropole de Lyon et du CNDS et à une charge exceptionnelle sur l'exercice antérieur d'un montant de 4 878€.

Rapports de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes

Franck Labintan, expert-comptable du groupe EUREX, certifie l'exactitude des comptes 2017 présentés par le trésorier. Il donne également lecture du rapport transmis par le commissaire aux comptes (cabinet SEGECO Audit), retenu par ailleurs, en précisant que les comptes annuels donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, de la situation financière et du patrimoine du CDOS RML.

Ce rapport ainsi que les comptes détaillés sont consultables dans les locaux du CDOS RML.

Le Secrétaire Général du Comité Départemental Olympique et Sportif du Rhône - Métropole de Lyon demande le vote pour approuver les comptes et donner quitus à la trésorière.

CONTRE ⇒ 0

ABSTENTION ⇒ 0

Approbation des comptes et quitus donné au trésorier à l'unanimité.

5. Présentation du budget prévisionnel 2018

Le président présente le budget prévisionnel 2018. Les produits d'exploitation et les charges financières vont s'élever à 150 000€, la formation professionnelle étant désormais entièrement gérée par l'organisme de formation. Peut-être avons-nous été un peu optimistes en ce qui concerne les subventions des collectivités, l'avenir nous le dira.

6. Rapport des commissions - Annexe 2

Jean-Pierre Roger explique que pour cette nouvelle mandature, nous avons modifié notre fonctionnement avec désormais 4 délégations qui regroupent nos différentes commissions. Les 4 vice-présidents assument la responsabilité de ces délégations tout en étant impliqué dans le travail des commissions.

- **Délégation Sport et politiques publiques** ⇒ Jean-Pierre Roger avec la commission CNDS, celle des enceintes sportives, sécurité et accessibilité (Gilbert Lamothe), celle de la communication (Patrick Ciappara) et celle de l'évènementiel

- **Délégation Sport, Santé, Bien-être** ⇒ Jacques Cavezzan avec la commission sport santé (plateforme sport santé Jean-Pierre Roger) et celle de sport et handicap

- **Délégation Sport, Education et Citoyenneté** ⇒ Geneviève Bony avec la commission sport scolaire et universitaire, celle du sport et développement durable et celle de l'éthique (Laurent Dupasquier)

- **Délégation Sport et Professionnalisation** ⇒ Patrick Ciappara avec la commission formation des bénévoles, celle des colloques d'information (Geneviève Bony) et celle sur la formation professionnelle.

En s'appuyant sur des diapositives explicatives, chaque responsable présente sa propre délégation ainsi que le travail réalisé par les différentes commissions avec plusieurs anecdotes que vous pouvez retrouver dans l'annexe 2 jointe à ce document.

Un complément d'information est donné par Geneviève Bony pour la commission CNDS car il nous a semblé important d'insister sur la campagne 2018.

"La note d'orientation est sortie le 2 février fixant les objectifs prioritaires exclusifs qui sont au nombre de 4.

1. Soutenir la professionnalisation du mouvement sportif
2. Corriger et réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive (territoires carencés, public féminin, personnes en situation de handicap, publics socialement défavorisés, jeunes...)
3. Promouvoir le sport santé sous toutes ses formes avec la promotion du sport santé et le soutien à la prévention du dopage
4. Renforcer la lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement dans le sport.

Il est précisé dans cette note d'orientation que le pilotage du CNDS 2018 sera régional ce qui implique une absence d'enveloppe départementale à gérer par la DDCS.

La commission régionale (entre DR et DD de la région AURA) a eu lieu hier et c'est pour cela que la réunion avec la DDCS aura lieu seulement jeudi prochain, la DR ne voulant aucune information diffusée avant cette commission. Néanmoins j'ai participé à une formation nationale du CNDS et j'ai appris un certain nombre de choses : les demandes de subvention seront dématérialisées avec un nouvel outil qui s'appelle le compte asso mais le logiciel de traitement des dossiers reste le même c'est-à-dire Osiris. Si jusqu'à présent le CDOS avait accès à tous les dossiers ce qui permettait de vous donner un certain nombre d'éléments sur les demandes de vos clubs cela ne sera plus possible car l'accès à ces données ne pourra se faire que dans les locaux de la DR sur rendez-vous. Comme il n'y a plus d'enveloppe départementalisée que vont devenir les réunions tripartites DDCS/Comité/CDOS ? Pour les comités ne faisant qu'une seule demande (clubs/comité) quelle solution en 2018 ? Et le PSTF (Projet Sportif Territorial Fédéral) ? J'ai posé ces questions à la DR lors de la formation, je n'ai pas eu de réponse.

Je ne saurais trop vous encourager à créer votre compte asso avant jeudi prochain. Pour cela vous avez besoin du numéro RNA et du numéro de SIREN de votre comité. Mais soyez patient et vigilant car cela ne se réalise pas sans écueil, utilisez le navigateur Opera (plutôt que Mozilla Firefox ou Internet Explorer) et allez sur le site du CNDS pour trouver le manuel utilisateur du compte asso de 31 pages !!!

Merci pour votre écoute."

Jean-Pierre Roger, avant de remercier tous les membres du bureau et tous ceux qui s'investissent dans les commissions, cite le président Jean-Claude Jouanno pour la distinction reçue, Chevalier dans l'ordre national du mérite, pour l'ensemble de ses engagements.

7. Réponses aux vœux

Aucune demande particulière n'a été reçue.

8. Allocution des Personnalités

Discours de Frédéric FOURNET - Directeur délégué DDCS (retranscrit dans son intégralité)

"Je n'ai pas un rôle facile ce soir mais je vais le tenir quand même. Oui pour le CNDS, son montant va beaucoup baisser, pour la région il va être de moins 23% il me semble, mais comme en plus il est fléché de manière à favoriser les territoires déshérités et que dans ces territoires déshérités il y a les zones de revitalisation rurale, on peut penser que dans le Rhône la baisse va être un peu plus importante. Alors moi je suis là pour appliquer la politique du gouvernement donc il ne faut pas attendre de critiques de ma part. Ce que je veux dire simplement et je l'ai répété depuis 20 ans, vraiment je le redis ce soir, il y a un décalage dans ce pays entre l'activité qui est représentée par le monde sportif fédéral, bénévole, tout ce qui se fait le mercredi, tout ce qui se fait le week-end, l'importance que ça a pour les jeunes et pour la cohésion sociale et finalement la représentation qu'on en a plus ou moins dans l'opinion publique de se dire "oui c'est bien normal quoi".

En fait non ce n'est pas si normal que ça. Et je trouve que, même si ce n'est pas un reproche, il y a une remarque à formuler c'est que malheureusement il ne suffit pas de faire les choses bien il faut le faire savoir. Peut-être que ça n'a pas été suffisamment fait et je me mets dedans car j'en fais partie aussi, on a peut-être pas su assez faire savoir ce que ça représentait et l'importance que ça avait pour le pays. Ceci dit moi je ne peux pas faire grand-chose par rapport à ça, ce que je peux faire si tu es d'accord Jean-Claude, je ne sais pas si vous avez écrit quelque chose d'officiel moi je veux bien le relayer à ma hiérarchie, au préfet. Je veux bien relayer au préfet du Rhône en disant "il a été dit tel soir qu'ils ne sont pas contents".

Par rapport à ce que disait Geneviève, je ne pense pas, enfin j'espère car on ne peut pas en être certain, que le fait qu'il n'y ait pas d'enveloppe départementale ça n'empêchera pas la concertation départementale. C'est le 2^{ème} point.

3^{ème} élément, nous avons prévu d'informer sur la nouvelle orientation du CNDS, le jeudi 5 avril à 18h à la DDCS au 33 rue Moncey, salle Aubrac. Je le dis oralement, jeudi soir à 18h on présente la campagne CNDS, ses particularités, ses difficultés.

Egalement il y a quand même des bonnes nouvelles, c'est que autant le CNDS baisse considérablement autant on a récupéré une enveloppe, celle des réserves parlementaires précédemment gérées autrement comme vous le savez, ça a été supprimé par le gouvernement et donc une partie, pas la totalité mais une partie de cette enveloppe est affectée en gestion à nous.

Et donc cette enveloppe dans la bonne nouvelle de la bonne nouvelle, c'est que 1 on la récupère, 2 on la gère on va pouvoir agir dessus et trois le monde sportif n'est pas exclu des possibilités de financement c'est pour ça que le jeudi soir 5 avril à 18h vous aurez aussi une présentation sommaire de ce qui concerne la particularité des éléments de la circulaire qui n'est pas encore sortie mais on sait quand même quelques informations sur cette nouvelle enveloppe qui va pouvoir compléter en partie la décrue du CNDS fondé par le fonds pour le développement de la vie associative (FDVA).

En même temps on présentera par l'UT DIRECCTE, c'est-à-dire le ministère du travail le dispositif du parcours emploi compétences qui se substitue aux emplois d'avenir et c'est donc les aides financières qui seront accordées pour la création d'emploi dans des situations très précises, très particulières qui peuvent aussi concerner le monde sportif. On s'est dit que c'est le moment de vous en faire profiter. Donc vous n'aurez pas mal d'informations sur le financement, je reconnais qu'il est de plus en plus difficile d'en avoir mais nous aurons fait ce qu'on a pu.

Juste pour dire que la priorité, Geneviève l'a très bien annoncée, du CDNS c'est notamment le sport santé et qu'on peut se réjouir quand même du fait que vous ouvriez le 2^{ème} comité de pilotage pour la création de la Plateforme départementale Sport Santé et qui a un vrai démarrage on peut le dire, autant ça a été laborieux autant on a amorcé la pompe et on est assez content du travail qui va être fourni le principe étant de faire rejoindre ces deux sphères qui s'ignorent encore pas mal de la santé et du sport par le Sport sur ordonnance.

Tout ça pour dire que l'Etat ne s'arrête pas quant à son soutien aux associations en général et au milieu sportif en particulier c'est vrai qu'il y a quand même un coup derrière la tête qui se fait cette année mais il y a des systèmes de compensation qui va pouvoir en partie permettre d'éviter une catastrophe.

Bonne soirée à tous et bonne fin d'assemblée".

Le secrétaire général donne la parole à Isabelle Chabuet chargée de clientèle à Groupama pour les collectivités publiques et privées sur le Rhône et la Métropole de Lyon. Elle est accompagnée de Valérie Merciol et Alain Pillon qui pourront répondre, pendant le moment convivial, à toutes vos questions. Groupama a une agence dédiée aux associations, c'est l'assureur du CDOS RML mais également un partenaire. Un flyer vous a été remis avec une offre de réduction pour l'assurance de vos comités.

Clôture de l'Assemblée Générale à 20 h 40

Quelques mots pour le transfert des locaux du 8 bis rue Louis Thévenet Lyon 4 au 28 rue Julien Lyon 3, la Métropole de Lyon nous a demandé de décaler le déménagement prévu les 9, 10 et 11 avril au 2, 3 et 4 mai 2018.

Le Président Jean-Claude Jouanno remercie les comités de la confiance qui lui est accordée mais également rappelle notre vitalité et l'importance de rester solidaires en citant cette phrase qu'il affectionne particulièrement "seul je vais plus vite, ensemble nous allons plus loin", avant d'inviter l'assemblée au moment convivial et d'échanges.

Le Secrétaire Général

Laurent DUPASQUIER



Le Président

Jean-Claude JOUANNO

